

# Vallon de la Sandonie

[Dordogne]

## Édito

Le réseau Natura 2000 a fêté ses 30 ans en 2022 et contribue par son approche contractuelle et volontaire à renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, le tout dans un esprit de conciliation entre préservation de la Nature et activité humaines.

La loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification) adoptée en 2022 a apporté un changement majeur dans le pilotage des sites Natura 2000. Ainsi, depuis le 1er janvier 2023, la compétence Natura 2000 est partagée entre l'État et les Régions.

À cette date, la Région Nouvelle-Aquitaine est devenue d'une part garante du fonctionnement du réseau Natura 2000 sur son territoire, mais également, à cette même échelle, à la fois cofinanceur et autorité de gestion des financements européens dédiés aux opérations Natura 2000 (animation, contrats, etc.).

La Région souhaitait toutefois maintenir une continuité dans le fonctionnement des sites. Ainsi, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine conserve la mission d'animation du site, qu'il assure depuis de nombreuses années.

Le site du Vallon de la Sandonie, s'il n'est pas le plus vaste, présente une grande variété de milieux naturels, du plus sec au plus humide. Il a aussi la singularité d'abriter un gîte d'importance majeure pour les chauves-souris. Ce bulletin d'information est le premier du site, et nous espérons qu'il vous aidera à mieux comprendre le fonctionnement de Natura 2000, et vous apportera une meilleure connaissance de la Nature extraordinaire de ce site. Et pour tout le reste, n'hésitez pas à nous contacter.

Bonne lecture !

Cyrille Gouat, animateur du site

- Nom du site : Vallon de la Sandonie
- Code du site : FR7200669
- Localisation : Paussac-et-Saint-Vivien, Saint-Just et Mareuil-en-Périgord
- Surface : 672 hectares
- Habitats : 10 habitats d'intérêt européen
- Espèces : 10 espèces d'intérêt européen, dont 7 de chauves-souris

## ZOOM : La Loutre de retour dans la Sandonie

Des pièges photographiques ont été installés à proximité du pont franchissant la Sandonie, juste après le bourg de Saint-Vivien. Ils ont permis de faire une belle observation, celle de la Loutre d'Europe. Après avoir quasiment disparu dans les années 80, ce Mammifère semi-aquatique est à la reconquête du territoire français, grâce aux mesures de protection qui ont été prises. Vous aurez peut-être observé de curieuses palissades le long de la route à ce niveau : elles viennent canaliser les individus pour qu'ils passent par une buse située sous la route, et l'ensemble permet aux loutres de franchir cette voie en toute sécurité !



# Une espèce, un habitat

## Les Chauves-souris du gouffre



Le causse qui surplombe le vallon de la Sandonie abrite une curiosité géologique et naturelle : le gouffre de Paussac. Cette vaste cavité s'est formée par l'action de l'eau sur les roches calcaires vieilles d'environ 90 millions d'années, puis à la faveur d'un effondrement de leurs strates. S'il ne présente presque pas de concrétions esthétiques, le gouffre est en revanche un gîte de choix pour d'importantes colonies de chauves-souris.

Sur les 24 espèces de ces Mammifères volants qui sont connues en Dordogne, une quinzaine d'entre elles fréquente le vallon de Sandonie. Certaines, dite cavernicoles, peuvent trouver refuge dans le gouffre, à différents moments de leur cycle de vie. Ainsi, jusqu'en 2016, une importante colonie de Minioptères de Schreibers venait y mettre bas, avec des effectifs de parfois plusieurs milliers d'individus, faisant de la cavité un site d'importance internationale !

Ces dernières années, le site est principalement fréquenté en hiver, par des chauves-souris qui viennent y hiberner. Elles ralentissent alors leur rythme cardiaque et diminuent leur température pour économiser leurs réserves d'énergie. Attention, pendant cette période, elles sont particulièrement fragiles et sensibles au dérangement. La fréquentation de la cavité peut entraîner des réveils intempestifs qui les fragilisent et menacent leur survie.

Les chauves-souris sont malheureusement menacées, et les populations de plusieurs espèces sont en déclin. Pour mieux les comprendre et les protéger, des suivis sont effectués chaque année. Ainsi, au cours de l'hiver 2024, pas moins de 6 espèces ont été recensées dans le gouffre. Plus de 800 individus en hibernation ont été comptés ! Les deux espèces les plus représentées sont le Murin à oreilles échancrées, et le Grand Rhinolophe.



Murin à oreilles échancrées



Grand Rhinolophe

## Une étude sur les gîtes à chauves-souris

Les effectifs des populations de chauves-souris présentent de fortes variations d'une année à l'autre qui sont encore mal comprises, avec par exemple la disparition depuis plusieurs années du Minioptère du gouffre. Les facteurs climatiques comme la température ou le taux d'humidité sont soupçonnés d'exercer une influence sur ces peuplements. Pour mieux les comprendre, une étude a été menée entre 2021 et 2022 par le Comité départemental de spéléologie de Dordogne sur 4 cavités, dont celle de Paussac. Des capteurs ont été installés pour suivre l'évolution de la température, du taux d'humidité, de la pression atmosphérique, ou encore de la hauteur d'eau au fond du gouffre. À l'intérieur du gouffre, les températures sont relativement stables, et varient entre 9 et 11 °C au gré des saisons, tandis que l'air est constamment saturé en humidité. Ce sont précisément ces conditions que les chauves-souris viennent chercher pour passer l'hiver « au chaud ». L'étude sera poursuivie dans les années à venir, pour peut-être éclaircir le lien entre conditions climatiques et fréquentation des chauves-souris.

## Un site à protéger

Attention, le gouffre se situe sur une propriété privée, il est interdit d'y pénétrer sans autorisation. Un bon moyen de ne pas perturber la quiétude de nos adorables noctambules !



# Actualité

## Des pelouses sèches, mais surtout riches !

Sur les coteaux et les causses qui encadrent le vallon de la Sandonie, on trouve des zones à la végétation rase et parfois dénudée, qui vit dans des conditions extrêmes : les pelouses sèches. La roche calcaire du sous-sol le rend très perméable, ce qui fait que l'eau de pluie s'infiltré très rapidement.

Résultat, les sols sèchent très rapidement, et les plantes doivent être adaptées à ces conditions difficiles.

Ainsi, il règne là une ambiance méditerranéenne, et si les pelouses peuvent paraître mornes et cramées en période estivale, elles révèlent une explosion de couleurs au printemps. Une grande diversité de plantes qu'on ne trouve nulle part ailleurs fleurit à ce moment-là. Certaines d'entre elles sont rares ou menacées, et les études menées par le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique

ont révélé que les pelouses du site Natura 2000 sont d'une exceptionnelle richesse floristique. Parmi les plus emblématiques, on peut citer les orchidées comme l'Ophrys jaune, mais l'observateur attentif saura repérer les floraisons plus discrètes de la Sabline des chaumes ou du Buplèvre du Mont Baldo.

La présence des pelouses sèches est historiquement liée aux pratiques pastorales, celui-ci permettant un entretien doux du milieu et évitant son enrichissement. Cependant, avec la déprise agricole, les pratiques de pâturage se font plus rares, et les pelouses tendent petit à petit à s'embroussailler, menaçant la flore et la faune uniques qui y vivent. Natura 2000 peut cependant amener des financements pour restaurer les pelouses et y remettre en place du pâturage. Si vous êtes propriétaires de pelouses au sein du site et souhaitez œuvrer pour leur préservation, contacter l'animateur du site.



Ophrys jaune



Buplèvre du Mont Baldo



Sabline des chaumes



Pelouses sèches

## Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, quel bilan pour le site ?

Les MAEC sont des contrats à destination des agriculteurs qui visent à les accompagner dans la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement. Elles sont rémunérées sur la base d'un surcoût ou manque à gagner par rapport aux pratiques habituelles.

Il existe différentes MAEC, selon les enjeux identifiés localement. Autour du site du Vallon de la Sandonie, ces mesures permettent par exemple aux agriculteurs d'agir en faveur des chauves-souris, en leur offrant des terrains de chasse de qualité et riches en insectes.

Au menu, reconversion de cultures en prairies naturelles, retard de fauche sur les prairies, absence de traitement phytosanitaires...

En 2023, 5 agriculteurs se sont engagés dans diverses mesures : retard de fauche, pâturage pour maintenir l'ouverture des milieux... Cela ne représente pas moins de 55 hectares de terres agricoles qui profitent pleinement aux chauves-souris, mais aussi aux paysages, à la flore, aux insectes et oiseaux !

Vous êtes exploitant agricole ? Contactez l'animateur du site pour en savoir plus.

## Savez-vous planter les arbres... à la mode de Natura 2000 ?

La première cause de la disparition des espèces de plantes ou d'animaux est la destruction de leur habitat, c'est-à-dire de leur milieu de vie, leur maison. Le site Natura 2000 est là pour préserver ces habitats, rares et menacés, et ainsi préserver la faune et la flore riche et variée qui y vit.

C'est pour cela qu'une réglementation s'applique à certains projets au sein du site. Ainsi, les plantations ou nouveaux boisements de plus de 1 hectare, comme des vergers ou des truffières, sont soumis à une procédure particulière, l'évaluation des incidences. Ils pourraient en effet menacer les pelouses sèches, et les nombreuses plantes ou insectes rares qu'elles abritent.

Des adaptations du projet peuvent ainsi être nécessaires. L'animateur du site est là pour vous aiguiller, n'hésitez pas à le contacter !

# A vos agendas !

**Dimanche 26 mai**

Randonnée nature : La biodiversité en marche !

À l'occasion de la fête de la Nature, venez découvrir les richesses du vallon de la Sandonie et la diversité de ses ambiances et de ses milieux naturels. Cette randonnée vous fera traverser tour à tour de larges forêts, des pelouses sèches dénudées, de belles prairies ou passer au pied des falaises.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez l'animateur du site.



## Un animateur, pour quoi faire ?

Le rôle de l'animateur est de faire vivre le site, et d'y mettre en place les actions nécessaires à la préservation de la biodiversité en son sein.

Ses missions :

- Suivre les espèces et les milieux naturels du site, et améliorer les connaissances
- Aider à la mise en œuvre de contrats pour préserver ou restaurer les milieux naturels
- Accompagner les particuliers, les collectivités ou les entreprises dans leurs projets
- Faire connaître le site au grand public, et le sensibiliser
- Assurer la gestion administrative

## Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites européens, désignés pour la rareté ou la fragilité des habitats naturels et des espèces animales et végétales qui s'y trouvent.

Natura 2000 a pour vocation la conservation de ce patrimoine naturel en valorisant les usages locaux qui ont contribué au maintien de cette biodiversité.

## Contactez l'animateur

Conservatoire d'espaces naturels de  
Nouvelle-Aquitaine - Antenne Dordogne

**Cyrille Gouat**

c.gouat@cen-na.org

tél. 05 53 03 04 55

## Pourquoi signer la Charte Natura 2000 ?

La Charte Natura 2000 contient des engagements de bonnes pratiques de gestion courante contribuant à la conservation des habitats et des espèces présents sur le site Natura 2000. Comme pour les contrats Natura 2000, sa signature donne droit à l'exonération de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine  
Siège : 6, ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
Tél. 05 55 03 29 07  
Mail : siege@cen-na.org

Avec le soutien financier de

La Lettre d'information « Vallon de la Sandonie » est une publication du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine - mai 2024

Crédits photos © CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire

Directeur de la publication : P. Seliquer

Conception-maquette : CEN Nouvelle-Aquitaine



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire